

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

Rédigé, imprimé et publié par N. AUBIN, à sa résidence, rue St-Valier, No 50.



Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. II.)

QUÉBEC, AOUT 3 1839,

(No 7.)

Mélanges.

LES FEMMES QUERELLEUSES.

L'huissier appelle la plainte en voies de faits et injures portée par la femme Rondel contre la femme Honoré, sa cousine. Le premier, ou pour dire plus vrai, le témoin unique n'étant pas arrivé, le tribunal suspend l'audience. Pendant cette suspension, plaignante et préveque, laissant un libre cours à l'intempérance de leurs langues, donnent au public un avant-goût des débats qui vont avoir lieu tout-à-l'heure. Le respect dû au tribunal n'étant pas là pour les retenir, les deux commères s'arrangent d'excellente sorte : on voit le moment où elles vont prendre l'enceinte de la police correctionnelle pour le carreau de la halle.

La femme Honoré.—Eh bien, cousine, vous v'la contente, vous m'avez traînée devant un tribunal.

La femme Rondel.—C'est en attendant, cousine... votre place n'est pas là ; elle est plus bas, sur la place, avec une collerette de fer au cou.

La femme Honoré.—Vous allez encore récidiver vos atrocités... et puis après ça, quand je vous aurai admolesté une bonne volée, vous direz que c'est moi qu'a commencé.

La femme Rondel.—Le jour qui fait que vous êtes ici, c'est peut-être pas vous qui m'avez traitée de vieille paillasse ?

La femme Honoré.—J'ai ben, vous avez commencé... C'est la loi du talon, ma chère.

La femme Rondel. — C'est pas vrai, je vous avais rien dit.

La femme Honoré. — C't'osée ! . . . Elle appelle ça rien !

Ici, le témoin retardataire entre dans la salle. Les deux femmes l'aperçoivent ; elles se précipitent à sa rencontre, le prennent chacune par un pan de sa redingote, et s'écrient à la fois : " N'est-ce pas, M. Poltrot, que c'est elle qu'a commencé ? "

M. Poltrot se dégage avec peine de la rude étreinte des deux cousines, et leur dit le plus doucement du monde : " Je suis venu ici pour parler devant des magistrats, et je n'ouvrirai la bouche que devant des magistrats ; ainsi, mes petits anges, laissez-moi tranquille. ,,

Les petits anges lancent des yeux furibonds au témoin, qui va s'asseoir bien tranquillement dans un coin de la salle, où il ne tarde pas à s'endormir.

La salle, tout-à-l'heure si bruyante, prend tout-à-coup un aspect fort paisible. Mais il est facile de juger aux regards que se jettent les deux plaideuses que ce calme est le précurseur d'un violent orage.

En effet, le tribunal ayant repris séance, on appelle de nouveau l'affaire, et les deux femmes renouvellent devant MM. les juges la petite scène dont elles venaient de nous donner la répétition. En vain, M. le président veut leur imposer silence ; en vain l'huissier se met de la partie et cherche à les faire taire ; sa voix ne fait qu'augmenter le tumulte, et pendant quelques minutes, on n'entend plus qu'un mélange confus de paroles inintelligibles.

Dans l'impossibilité de démêler la vérité au milieu du déluge de mots des deux cousines, le tribunal fait approcher M. Poltrot, témoin de la scène.

" Monsieur, dit le témoin, je demeure sur le même pillier que ces deux dames ; la porte de Mme Rondel est à droite, celle de Mme Honoré à gauche, et la mienne au milieu. . . . Je crois qu'il n'y a pas de mal d'établir lisiblement l'état des lieux.

M. le président. — C'est bien, continuez.

M. Poltrot. — Un matin, pendant que je déjeunais, j'entends du bruit, je pourrais même dire du vacarme, chez ma voisine de droite. " Oh ! oh ! que je me dis, que se passe-t-il donc chez Mme Rondel ? " Et naturellement je sors de chez moi pour me transporter chez elle. On pouvait avoir besoin de secours, et je pense que tout bon citoyen doit aide et protection à ses voisins du même pallier.

La femme Rondel. — Pour ça M. Poltrot, on sait que vous êtes un brave et digne homme.

La femme Honoré. — Elle le flatte pour qu'il parle pour elle.

M. Poltrot. — Je suis inaccessible à la louange, je prie le tribunal d'en être bien convaincu. . . . J'arrive donc à la porte de Mme Rondel. . . . je frappe. . . . on ne répond pas et le bruit cesse. Pour lors, je me bai-se ; je regarde par le trou de la serrure. . . . je me trouve nez à nez avec un œil. " Voisine, que je dis, il paraît que vous ne voulez pas ouvrir ? A votre aise. . . . mais si je puis vous être utile à quelque chose, vous me trouverez chez moi. . . ." Alors je rentrai dans ma chambre et personne ne vint.

M. le président. — Voilà tout ce que vous savez ?

Le témoin. — Absolument tout.

M. le président. — Et quand vous avez regardé par le trou de la serrure, vous n'avez rien vu ?

Le témoin. — Rien qu'un œil, et encore je serais bien embarrassé de dire lequel.

Dans l'impossibilité de savoir qui a tort ou raison, le tribunal renvoie les parties dos à dos, dépens compensés.

Monsieur le Flâneur,

Il n'y a pas que le parlement, que le ministère, que le gouvernement, que les révolutionnaires, qui commettent de criantes injustices, qui exercent de petites tyrannies et de fréquentes extorsions sous l'apparence d'exercer simplement un pouvoir, de gouverner, de réentier, ceux qui leur sont soumis. Il est ici une corporation dont le public s'occupe peu mais qui de son côté s'occupe beaucoup d'elle-même et fait merveilles dans le chemin des abus, mais dont les gens qui tiennent en leurs mains les grands remèdes feraient bien de réviser un peu les procédés et les pouvoirs. Je veux parler de la Maison de la Trinité de Québec dont la classe des pilotes souffre tout particulièrement. Sans entrer dans le détail de tout ce qu'on peut reprocher à ce corps, travail qui ne m'amuserait nullement vu son interminable longueur, je me permettrai de dire que moi, qui entends là dessus un grand nombre d'intéressés, je crois sincèrement qu'il se pratique journellement une foule d'abus et d'injustices qui ne se tolèrent que parce que les vicieuses n'osent pas s'en plaindre et que le public et les autorités supérieures les ignorent.

D'abord outre qu'il serait nécessaire de corriger le code des réglemens de cette institution, il serait non moins urgent d'en changer le personnel. Ceux qui la composent sont, presque tous, marchands de bois et consignataires de navires; par conséquent ils sont pour ainsi dire juges et parties dans les différends qui peuvent s'élever entre les pilotes et les capitaines; différends qui tournent plus ou moins fréquemment à l'avantage de ces derniers, envers qui cette administration n'a que de vagues prétentions aussi long-tems qu'elle n'est pas absolument forcée d'en agir autrement. Par exemple on ne se rappelle pas qu'un capitaine ait été jugé par défaut, tandis qu'il arrive assez ordinairement que des pilotes soient condamnés à dix piastres d'amende sans avoir été entendus.

Parait une foule de petits faits qui pourraient faire rire tous ceux qui n'en sont points lésés, je n'en citerai qu'un. — Un pilote poursuit un capitaine pour 11 shellings 8 pence; il a obtenu jugement, mais à condition de payer les frais qui se montent à 11 shellings 3 pence. Tout est à nos yeux, Maisien l'Élieur, mais ne nous donne pas, vu que nous savons, nous autres marins, par expérience, que partout et autant qu'il le peuvent les gros poissons avalent les petits.

Quant à moi tout ce que je désire c'est que dans l'état où en sont aujourd'hui les choses, il me soit permis d'être, avec votre permission,

UN REQUIN.

— "Oh! je vous en prie, ne parlez plus de politique!" Voilà ce que me disaient mille supplantes letriciés à chaque fois que le Fantasque se livrait à d'innocentes railleries aux dépens de quelques uns de nos importants personnages qui se mêlaient de vouloir jouer un rôle impolitiquement politique.

À peine ai-je fait de mon mieux pour me ployer à des vœux aussi gracieusement exprimés qu'un orage de reproches m'accable de toutes parts, m'aveugle, m'étonne et menace de me faire tourner le peu d'esprit qui me reste! Quoi! parcequ'une malheureuse inspiration m'excita à décrire les ridicules de ces pauvres habitans de la lune, faut-il que les beautés de notre globe prennent fait et cause pour elles ou se reconnaissent dans chacune des caricatures que j'ai tracées innocemment et sans m'en douter, moi, pauvre mouton? On me fait parvenir à chaque instant, soit par écrit, soit de vive voix des réclanations plus ou moins amères sur mes deux derniers numéros que l'on m'accuse d'avoir chargé de personnalités. Quatre jeunes de-

moiselles qui chantent l'italien croient que je les ai désignées dans ma critique. Sept autres qui se promènent seulettes avec leurs amoureux m'ont voué une sanglante haine. Trois qui ont reçu de leurs cavaliers des oranges, cinq de la petite bière, neuf des bâtons de sucre s'imaginent toutes en leur petit particulier que je les veux tourmenter et leur susciter une fatigante persécution. Eh ! mes demoiselles, calmez-vous. Je ne savais pas seulement que vous fussiez au monde. Si vous entrez dans le cadre de mes descriptions c'est votre faute, non point la mienne ; aussi vous montreriez beaucoup plus de bon sens, d'esprit et de jugement si vous étiez les premières à rire ou même à vous moquer de ces folles niaiseries plutôt que de vous fâcher, tout rouge comme vous le faites ; ce qui a le terrible inconvénient de colorer votre teint, de rider vos visages et de vous donner l'air de petites furies ; indices qui ne promettent rien de bon à ceux qui pourraient se sentir disposés à partager avec vous l'aimable fardeau de la vie.

ENCORE UNE FEUILLE SÉDITIEUSE.

J'ai oublié d'annoncer en son tems la réapparition de l'AURORE DES CANADAS, journal qui fut arrêté l'automne dernier pour avoir osé dire que des vessies ne sont pas des lanternes. L'imprimerie ne fut rendue aux propriétaires qu'à condition de ne rien publier qui puisse menacer la tranquillité du gouvernement ou du public. L'éditeur s'est engagé à ne rien insérer qui n'ait déjà paru dans les autres journaux. Je crains bien que cette feuille ne soit bientôt saisie de nouveau ; car elle ne tient pas du tout sa promesse : on y voit déjà des annonces qui ne sont pas dans les papiers loyaux et qui respirent quelque chose de tout-à-fait séditieux. Si j'étais le gouverneur, j'arrêterais immédiatement non-seulement les propriétaires, les porteurs, les apprentis et toutes leurs familles, mais encore tous les agents des villes et des campagnes, car il faut être bien furieusement et incorrigiblement rebelle pour oser contribuer à répandre une feuille qui déjà s'est attiré le courroux des sages et prudentes autorités. Quant à moi je ne comprends pas la téméraire et coupable sécurité d'un gouvernement qui laisse subsister une feuille couverte d'autant d'indices de rébellion, et de déloyauté qu'en renferme ce dangereux papier. Que voyez-vous dans ses colonnes ? D'abord des articles éditoriaux pris des autres journaux et crédités soigneusement à leurs auteurs ; ce qui démontre évidemment qu'on se défie de la liberté de la presse ; qu'on craint la susceptibilité du gouvernement. Or, comme un gouvernement susceptible est un gouvernement faible, mal assis et généralement injuste, la réserve de l'Aurore tend à indiquer tacitement que nous avons une mauvaise administration. Quelle différence ne voit-on pas dans cette conduite avec celle de FANTASQUE, dont la loyauté est bien reconnue ! Au moins lui, il ose dire presque tout ce qu'il pense ; ce qui fait voir assez qu'il met en notre gouvernement une confiance illimitée et qu'il le pense assez fort pour ne pas être renversé ni même menacé par des coups de plume ni par des feuilles de papier.

Ensuite, que voit-on parmi les annonces de l'Aurore ? De la sédition, chaque ligne. Je n'en citerai qu'un exemple. Mr. E. R. Fabre ose y annoncer "qu'il se propose de passer en France et que ceux qui lui sont endettés viennent régler leurs comptes." Voilà de la haute-trahison ou je ne m'y connais pas. Le procureur-général ne voit-il pas que ce peu de lignes indiquent qu'on ne peut plus subsister en Canada ; que le commerce y est arrêté ; que le crédit y est no-

comme cela arrive dans tous les pays mal gouvernés. Puis, cette annonce est précédée du mot ATTENTION ! Ne voit-on pas encore là ce petit indicible quelque chose qui sent les levées d'armes, les enrôlements, les préparatifs militaires, la guerre civile ? ATTENTION ! c'est le mot que crie un commandant à ses soldats pour les avertir de se tenir prêts à tout événement. Ensuite, le nom même du journal, son épigraphe suffiraient, il me semble, à l'œil le moins clairvoyant du plus obtus chef de police, pour confectionner une belle et bonne accusation de haut délit politique ! JUSTICE EGALE, DROITS ÉGAUX ! voilà ce qu'on met en tête de son journal l'Éditeur de l'Aurore. Oser demander justice n'est-ce pas dire qu'on n'a pas de justice ? Vraiment, voilà une audace qui me passe, oser demander justice !!! . . . Enfin, pour achever, ce journal ose s'intituler l'AURORE DES CANADAS, voilà qui est quatre-vingt-dix degrés au-dessus d'une insulte tolérable. L'AURORE ! . . . ne veut-on pas dire par là que le jour n'est pas encore venu ! que l'on ne voit pas encore bien clair en Canada ? Enfin je suis sûr qu'il y a sous ce mot-là au moins des milliers de volumes de menées séditionnaires, de rébellions et de hautes trahisons. Il faut espérer que le gouvernement ne tardera pas à ouvrir les yeux et à retrancher du sein de la bonne presse une production aussi dangereuse que la publication qui nous occupe, attendu qu'un trebis galense peut gêner tout un troupeau, comme on sait. En attendant que cela ait lieu le public fera néanmoins une bonne action en encourageant cette entreprise de tout son pouvoir afin de fournir à ses propriétaires les moyens d'égarer un peu le tems qu'il passeront en prison vu que je sais par expérience que le traitement qu'on y accorde aux détenus politiques n'a rien de bien triand ni de bien appétissant. Nous en pouvons dire deux mots à l'oreille de tous ceux qui viendront nous consulter là-dessus.

— C'EST ÉTONNANT comme le ministère anglais est adroit à faire des gancherics. Après nous avoir envoyé la solennelle commission—Gisford pour s'enquérir de l'état des griefs, commission qui fut rappelée après qu'elle eut fait rapport qu'elle en avait assez vu pour voir clairement qu'elle n'y voyait goutte, on nous expédia le pacificateur Lord Durham qui en moins de six mois réussit à mettre le pays à feu et à sang, à se faire détester de l'aristocratie du Haut-Canada et de la démocratie du Bas. Enfin aujourd'hui il déclare que le Conseil Spécial a abusé de ses pouvoirs et que par conséquent il faut lui en donner de plus étendus ; puis, pour couronner l'œuvre, on propose un bill d'union, qui, à peine publié, jette la désunion parmi les journaux, même les bien-pensants. Il est des malins qui disent déjà que ce bill est admirablement fait mais qu'il ne lui faut, pour être bon et vrai, que trois mois ajouté à son titre ;

Bill pour réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada aux ETATS UNIS.

☞ Messieurs les Membres de la Société Française sont prévenus qu'il y aura une assemblée générale. Dimanche prochain, 4 du courant, en la salle de réunion chez M. Vanderheyden, à 7 heures et demie du soir.

N. AUBIN, Secrétaire.

UN VOL DONT ON NE SE PLAINDRA PAS.

Le fait suivant qui s'est passé en Canada au village de ****, district de Montréal, n'a pas besoin de commentaires :

Un pauvre cultivateur se voyant, ainsi que sa famille, réduit à la dernière extrémité, s'adressa plusieurs fois, mais en vain, à un riche propriétaire, son voisin, pour en obtenir quelque secours. Comme celui-ci ne jouissait pas aux yeux du voisinage d'une réputation bien ferme de désintéressement et de probité, l'infortuné, poussé par les besoins pressans qui l'assaillaient chaque jour de plus en plus, résolut de tout entreprendre pour soulager sa nombreuse famille, tout en mettant à l'épreuve la verité du riche et peu compatissant avare. Il alla donc le trouver et après lui avoir réitéré sa prière d'assistance, à laquelle il reçut le même refus, il lui exposa son désistement en ces mots : — Je suis pressé par la faim, je n'obtiens que de faibles et rares secours, mon petit mobilier est sur le point d'être vendu ; quand je rentre à la maison ma femme et mes enfans me demandent du pain, il y a deux jours que je n'en ai touché moi-même je puis voler une vache sans être vu ; mais je ne sais où la tuer de crainte d'être découvert. Si vous voulez me prêter votre grange, alors j'en. — Qu'oses-tu proposer ? va-t-en, ou je te remets entre les mains de la justice. — Laissez-moi finir, continua l'infortuné, si vous voulez me prêter votre grange alors j'y pourrai tuer cette vache, je vous en laisserai la peau, la tête et les cornes dont vous pourrez tirer parti et qui m'exposeraient à être reconnu. — Eh bien, tu es si malheureux, dit le riche, que j'ai voulu bien faire cela pour toi ; mais fais attention de ne laisser aucun indice, de bien laver le sang, de remettre tout en ordre, et surtout de ne pas être vu lorsque tu amèneras cette vache. — Ne craignez rien — N'oubliez pas de mettre la peau sur le fenil d'où je la ferai enlever moi-même. — Soyez tranquille. Et il partit.

Le lendemain le riche n'eut rien de plus pressé que d'aller voir si sa grange avait été laissée telle qu'il l'avait recommandé au pauvre malheureux dont il était désormais le coupable complice. Il fut satisfait de l'état des choses ; tout avait été lavé, balayé ; jamais elle n'avait paru plus propre. Il s'empressa de monter ensuite à son fenil pour s'assurer que les dernières conditions avaient été dûment remplies et pour y calculer le petit gain qu'il avait si facilement opéré.

— Allons, allons, mon voisin — est un honnête garçon ; il est bien pauvre mais il n'a pas gardé la peau ; c'est un bon, un honnête garçon. C'est bien dommage qu'il soit si pauvre Tout en disant cela il se mettait en devoir d'examiner, de déployer et de retourner la peau qu'il avait en effet trouvée à l'endroit convenu. Mais il changea bien vite de thèse. — Oh l'infâme, s'écria-t-il tout-à-coup, le brigand, le voleur ! Il faut que je le fasse arrêter. Comment ai-je été assez bête de me laisser prendre par de la pareille canaille ? ça n'a point de conscience. . . . Le consciencieux propriétaire venait de reconnaître la peau de la plus belle de ses vaches.

Le *Fantasque* n'a point paru la semaine dernière en conséquence de l'Art. III de ma Charte conçu en ces termes : *Je suis ce qui me plaît.* Or quand la température est aussi élevée qu'elle l'a été cette huitaine passée, il me plaît beaucoup mieux de courir les bois et les rivières, de dormir à l'ombre d'un frais bocage, auprès d'une onde murmureuse, d'écouter le gazouillement des petits oiseaux, de me faire caresser par le

souffle doux et léger des zéphirs, de m'exposer même aux brûlants aiguillons des marionzouins que de me faire rôtir entre quatre murs, de me faire suer de m'écriter pour d'ingrats lecteurs et d'ingrates lectrices.

MON VOYAGE A LA LUNE.

CONTINUATION.

Je suis persuadé que vous commencez à vous fatiguer de revoir encore cet éternel titre "mon voyage à la lune." Cela ne m'étonnerait point du tout si je juge de vous par moi ; mais je vous prie d'avoir un peu d'indulgence et de me pardonner car j'ai négligé parfois notre vile terre pour me rapprocher un peu du ciel. Il est si dangereux maintenant de parler des choses de ce monde que je me vois forcé de m'occuper presque exclusivement des habitants des astres. Je n'ose plus rien dire à présent ; on est si susceptible que l'on trouve des allusions dans tout. Si je parle des polonais les canadiens prennent cela pour eux ; si je parle des Arabes les avocats s'y voient désignés si ; je parle du Grand Turc le gouverneur s'en fâche ; si j'accuse des charlatans, le corps doctoral en devient bilieux ; si je ris d'un âne Mr. Rob. Symes veut absolument que ce soit son emblème ; si je hasarde une petite sortie contre des corsaires, les marchands se croient outragés ; si je conseille l'abolition de l'esclavage, le conseil Exécutif veut que je suggère sa dissolution ; si je parle des honnêtes gens la police s' imagine que je me moque d'elle . . . enfin il n'y a que cet amour de Conseil Spécial qui veuille permettre qu'on nomme les choses par leur nom, qu'on appelle un chat un chat et le conseil un dindon. Il ne me serait donc permis de parler librement que du Conseil Spécial ; or comme ce sujet tout spécialement étroit est fort peu fait pour inspirer rien de spirituel je me dispenserai d'en assommer mes lecteurs ; c'est bien assez vraiment que le pays soit journellement abasourdi de ses ordonnances sans que je me mette encore de la partie et que je vienne augmenter ses douleurs en allant fouiller dans cette hideuse plaie. On conçoit qu'avec une liberté de la presse aussi limitée la seule ressource d'un littérateur est de déployer ses ailes, de s'envoler vers les astres et les régions éliérées plutôt que de gémir plus long-tems sur une terre préjugée où pour plaire et vivre il faut ramper, ramper bien bas, et lécher l'argot de ceux qui se croient grands parcequ'ils se le font dire souvent, qui ont le droit dans le fourreau du sabre et le coeur au fond de leur gousset.

Voilà pourquoi dégoûté que je suis d'un monde aussi pervers et aussi garotté que le notre, tu me verras, bon public, errer autour de la lune toutes les fois que rien de récréatif ne me retiendra ici-bas.

On se rappellera donc que j'étais encore, dans mon dernier numéro, en conversation intime avec la jeune personne qui s'était si complaisamment offerte pour me servir de guide. On trouvera peut-être que l'entretien a déjà duré un peu long-temps ; mais il n'y a rien là d'étonnant ; une femme qui parle à un jeune philosophe qui écoute, voilà, je crois, le mouvement le plus perpétuel qui se découvrira jamais.

J'étais donc auprès de ma spirituelle beauté que désormais je désignerai par son nom de Bavardine, nom qu'elle s'est ingénument donné elle-même. Le jour commençait à tirer à sa fin. Nous nous disposions à porter ailleurs nos pas, lorsque

nous vîmes venir à nous un jeune homme au teint pâle, à la démarche pensive, aux regards abattus. Il arriva bientôt près de moi et comme il passait sans presque nous apercevoir, plongé qu'il était dans une mystérieuse rêverie, ma curiosité me poussa à l'aborder et à lui adresser la parole. Il fut surpris et presque effrayé de ma soudaine apparition ; mais quelques paroles rassurantes et un mot d'explication sur ma visite à leur globe eurent bientôt dissipé ses craintes, et son étonnement. Je lui fis alors à mon tour quelques questions auxquelles il ne répondit d'abord qu'en soupirant d'une façon toute sentimentale, en levant les yeux au ciel et en mettant la main sur son cœur.

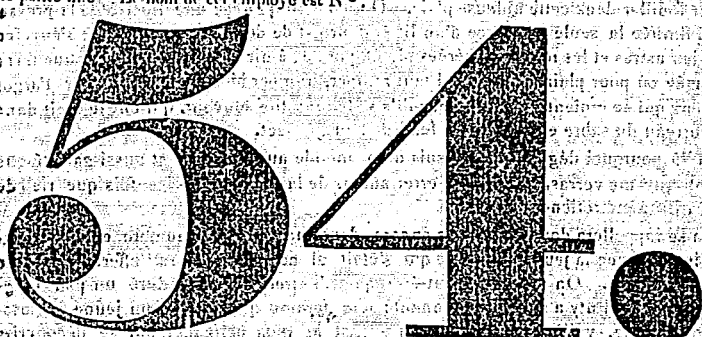
Cette manière de s'exprimer en pantomime, quoique assez inintelligible, me fit soupçonner que le jeune homme avait éprouvé récemment quelques contrariétés dans ses affections intimes. Je le pressai de me confier ses peines : — Ah ! me dit-il, je le veux bien, mais promettez moi de m'emmener avec vous dans votre monde ; ce sera pour moi le seul moyen d'oublier toutes les douleurs que j'ai endurées dans celui-ci, je veux aller vivre et mourir loin de notre aimable mais bien trompeur beau sexe... chez vous sans doute : — Chut, chut, lui fis je tout de suite, restez, restez à la lune si vous craignez l'inconstance des belles.

La-dessus je lui débitai un joli petit chapitre sur les tourments que la meilleure moitié du genre humain fait éprouver à l'autre par ses légèretés, et par ses mille déceptions. [Mais cela, naturellement, à voix basse, car je ne me souciais point du tout d'être entendu de nos petits anges terrestres.]

Mon jeune et intéressant infortuné se décida alors à me raconter ses souffrances, ce qu'il fit d'une manière touchante, comme vous allez voir, et à peu près en ces termes.

[A continuer.]

La Police arrête les personnes ivres et les condamne à un mois de prison, mais elle ne donne pas toujours l'exemple d'être sobriété. Jeudi dernier les rues de notre ville n'étaient pas assez larges pour laisser passer un homme de Police qui dans un des zig-zags qu'il traçait faillit écraser une petite fille. Le nom de cet employé est N^o.



Monsieur *Cog-crane* n'est pas fort, comme on sait, sur la langue française ; mais on sait aussi qu'il n'est pas homme à se déconcerter ; c'est dans l'ordre des choses, ordrais choses. Il lisait donc à haute voix il y a quelques jours un document public, arrivé à la date il la prononça à l'anglaise et fit de "l'an de grâce 1859" l'an de *graiasc*. Voilà, je l'espère, qui démontre que si la vérité se cache ordinairement au fond d'un puits, du moins elle se laisse quelquefois mettre en cruche.